

TARIFS PROFESSIONNELS 2024

Apports en déchetterie et Végé'tri

Déchets des professionnels acceptés	Limitation	Coût HT €/m ³
Cartons, emballages et papiers recyclables (déchets recyclables du bac jaune), verre	5 m ³ /apport	GRATUIT
Palettes ⁽¹⁾ , métaux, mobilier ⁽²⁾		
Piles, batteries, huile moteur		
Végétaux		11,00 €
Souches (diamètre de 15 cm à 1 m)		26,00 €
Plâtres		35,00 €
Inertes (gravats)		27,00 €
Bois conformes ⁽³⁾		15,50 €
Incinérables (dont bois non conforme)		20,00 €
Non valorisés		33,00 €
Déchets non triés ou dépôt non autorisé		40,00 €
DEEE : ne sont pas acceptés pour les professionnels spécialisés dans cette catégorie de produit		Coût HT €/unité
Lampes et tubes	Si > 10 unités / an	0,50 €
Gros électroménager froid	Si > 2 unités / an ⁽⁴⁾	13,00 €
Gros électroménager non froid		6,00 €
Ecrans		8,00 €
Petits appareils en mélange		3,00 €
Déchets toxiques		Coût HT €/kg
Radiographie, huile de friture	100 kg / apport	GRATUIT
Filtres à huile minérale		0,55 €
Solvants liquides		0,92 €
Produits solides pâteux (peinture...)		0,933 €
Acides et bases		1,403 €
Autres produits identifiés		1,403 €
Produits phytosanitaires		2,016 €
Aérosols		1,723 €
Comburant		2,307 €
Produits de laboratoires		5,025 €
Produits mercuriels		10,497 €
Produits non identifiés		1,403 €

(1) : hors palettes-parpaings, hors cotes, avec plus de 3 éléments cassés

(2) : gratuit pour les professionnels titulaires de la carte Eco-maison (à retirer sur www.eco-maison.com). A défaut, la facturation se fera sur la base de la matière principale du mobilier apporté.

(3) : conforme aux prescriptions techniques d'acceptation du recycleur

(4) : sauf autorisation spécifique



Pour obtenir votre carte d'accès

Remplir le formulaire en ligne *sur* : www.orleans-metropole.fr/contact - rubrique *Déchets* puis choisir dans la liste : « demande de carte pour les services en déchetteries »

Où et quand apporter vos déchets ?

! **ATTENTION** : Tout utilisateur d'un véhicule professionnel quel qu'il soit doit présenter sa carte pour l'enregistrement de ses déchets. Tout apport en provenance d'un véhicule professionnel stationné hors de la déchetterie est strictement interdit. Le tarif des déchets non triés est applicable à tout type de professionnel.

Horaires des déchetteries et Végé'tri pour les professionnels

<p>Période haute du 1^{er} mars au 31 octobre</p>	<p>Lundi : 14h - 18h Mardi à vendredi : 9h-12h et 14h-18h Samedi : 9h-12h</p>
<p>Période basse du 1^{er} novembre au 29 février</p>	<p>Déchetteries et Végé'tri de Ingré, Saint-Cyr-en-Val et Saint-Jean-de-Braye Lundi : 14h - 17h Mardi : Fermé Mercredi à vendredi : 10h-12h et 14h-17h Samedi : 9h-12h</p>
	<p>Déchetteries et Végé'tri de Saran, Chécy et Saint-Pryvé Saint-Mesmin Lundi : 14h - 17h Mardi, mercredi, vendredi : 10h-12h et 14h-17h Jeudi : Fermé Samedi : 9h-12h</p>

DÉCHETTERIE ET VÉGÉ'TRI À SAINT-CYR EN VAL

Avenue du Parc Floral

DÉCHETTERIE ET VÉGÉ'TRI À INGRÉ

Chemin de la vallée de l'Azin

DÉCHETTERIE À SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Rue de la Burelle

DÉCHETTERIE À SARAN

Allée Marcel Paul - ZA de Montaran

DÉCHETTERIE ET VÉGÉ'TRI À CHÉCY

Rue Pierre et Marie Curie

VÉGÉTRI DE SAINT-PRYVÉ SAINT-MESMIN

Impasse des Moines

POUR TOUTE QUESTION,
CONTACTEZ-NOUS :

